L'univers du CDI

Les horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8H-12H 13H-16H	8H-12H 13H-17H	8H-12H	8H-12H 13H-16H	14H-17H

Ce que je peux y faire :

- Lire, choisir et emprunter des livres
- M'informer et travailler sur des documents
- Consulter internet pour un travaille de recherche
- M'informer sur l'orientation
- Travailler avec un professeur
- Des jeux (11H-14H)

Le CDI n'est pas une étude : j'y viens si j'ai besoin de documents, d'internet ou de l'aide du professeur documentaliste

Les prêts :

- 5 documents (roman, BD, manga, magazine, documentaire)
- Pendant 15 jours (prolongation possible si nécessaire)
- J'enregistre mon prêt au bureau des professeurs documentalistes
- Tout livre perdu ou abîmé sera remplacé ou remboursé

L'attitude :

- Je travaille en silence ou je chuchote pour ne pas gêner mes camarades
- Je demande aux professeurs documentalistes l'autorisation d'utiliser les ordinateurs
- Je range ma chaise et les documents consultés en quittant le CDI

Je ne peux pas :

- Utiliser mon téléphone portable
- Manger, mâcher du chewing-gum
- Parler à voix haute

Les documentalistes sont présentes pour t'aider à :

- Choisir et emprunter des livres
- Travailler et rechercher des documents
- Réaliser des recherches sur internet
- Mettre en forme tes recherches

Collège J. P. Rambaud